**Document d'informations clés**

***Objectif :*** *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
*Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.*

## Produit

# AMUNDI ACTIONS FRANCE SELECTION - P

*Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.*
*FR0000944712 - Devise : EUR*
*Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr*
*Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.*
*L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.*
*Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.*
*Date de production du document d'informations clés : 29/05/2026.*

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Actions de AMUNDI ACTIONS FRANCE SELECTION, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d' une SICAV.
**Durée** : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Actions de pays de la zone Euro

**Objectifs:** En souscrivant à AMUNDI ACTIONS FRANCE SELECTION, vous investissez principalement dans des actions françaises.
L'objectif de gestion de la SICAV est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le CAC ALL TRADABLE (dividendes réinvestis), indice représentatif des principales actions françaises en termes de liquidité et de capitalisation boursière, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres de la SICAV.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne les sociétés à partir d'une analyse fondamentale combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). La stratégie d'engagement au centre de la philosophie d'investissement de la SICAV a pour objectif, en capitalisant sur sa position d'actionnaire, d'encourager les sociétés à améliorer leurs pratiques ESG. A travers l'analyse financière, la gestion favorise les sociétés dont le profil de croissance est attractif ou sous-évalué par le marché. Cette approche est combinée à une analyse extra-financière qui aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.
Cette notation sert de base au dialogue engagé avec les entreprises pour connaitre leurs pratiques ESG. La SICAV pratique une stratégie extra-financière fondée sur une combinaison d'approches :
- approche d'exclusion normative et sectorielle: exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- approche d'engagement afin d'encourager les sociétés à améliorer leurs pratiques ESG.
- « Best-in-Class » qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par notre équipe d'analystes extra-financiers. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; la SICAV peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés.
Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, la SICAV applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement.
- « approche en amélioration de note » (la note ESG moyenne de la SICAV doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées).
Ainsi, cette gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.
La SICAV ne bénéficie pas du label ISR.
L'OPC a vocation à être exposé à 100% en actions. Dans la pratique, l'exposition action oscille entre 80% et 120% de l'actif net avec un minimum en actions françaises de 60%. L'univers d'investissement est centré sur les actions françaises, principalement de grandes capitalisations. La répartition entre les secteurs et les pays peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.
La SICAV peut également investir jusqu'à 10 % de son actif net en actions des pays de la zone euro (hors France et hors valeurs étrangères de l'indice de référence).
Les titres de créance, dépôts et instruments du marché monétaire libellés en euros pourront représenter 25% de l'actif net. La SICAV peut détenir des obligations publiques et privées (à taux fixe, taux variable et des obligations indexées). Elle peut également détenir les instruments du marché monétaire suivantes : TCN, BTF, BTAN, Euro Commercial Paper (Billet de trésorerie euro). Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.
L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
AMUNDI ACTIONS FRANCE SELECTION est éligible au PEA.
**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction** : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS FRANCE SELECTION.

**Politique de distribution** : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

**Informations complémentaires** : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS FRANCE SELECTION.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

**Période de détention recommandée : 5 ans**
**Investissement 10 000 EUR**

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---|---|---|---|
| **Minimum** | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| **Scénario de tensions** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | €3 320 | €2 960 |
| | Rendement annuel moyen | -66,8% | -21,6% |
| **Scénario défavorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | €7 940 | €9 660 |
| | Rendement annuel moyen | -20,6% | -0,7% |
| **Scénario intermédiaire** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | €10 040 | €12 670 |
| | Rendement annuel moyen | 0,4% | 4,8% |
| **Scénario favorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | €14 330 | €15 810 |
| | Rendement annuel moyen | 43,3% | 9,6% |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2024 et le 06/05/2026
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2017 et le 28/02/2022
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2025

## Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 investi.

| Investissement 10 000 EUR | | |
|---|---|---|
| **Scénarios** | **Si vous sortez après** | |
| | **1 an** | **5 ans*** |
| **Coûts totaux** | €403 | €1 276 |
| **Incidence des coûts annuels**** | 4,1% | 2,2% |

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,03% avant déduction des coûts et de 4,85% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| | **Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie** | **Si vous sortez après 1 an** |
|---|---|---|
| **Coûts d'entrée** | Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | Jusqu'à 250 EUR |
| **Coûts de sortie** | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0,00 EUR |
| | **Coûts récurrents prélevés chaque année** | |
| **Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation** | 1,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 125,78 EUR |
| **Coûts de transaction** | 0,28% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes. | 27,30 EUR |
| | **Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques** | |
| **Commissions liées aux résultats** | 20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence 100% CAC ALL TRADABLE NR Close. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br>**La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.** | 0,00 EUR |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée :** 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS FRANCE SELECTION pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Afin de gérer les risques de liquidité et dans le meilleur intérêt des investisseurs, si les demandes de rachat dépassent un seuil prédéfini, la société de gestion peut restreindre les droits de rachat des investisseurs et ne traiter ces demandes que partiellement, au prorata. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

Afin de favoriser une répartition équitable des coûts et d'atténuer les effets de dilution, dans le meilleur intérêt des investisseurs, la société de gestion peut utiliser la méthode de tarification variable, un mécanisme prédéterminé par lequel la valeur liquidative est ajustée par l'application d'un facteur reflétant le coût de la liquidité. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
**Performance passée :** Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
**Scénarios de performance :** Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.